2 septembre 2008 **08.385** 

## **Question Didier Calame**

## La police dort le dimanche matin

Le dimanche 17 août 2008 vers 5h30, je circulais sur la route des Planchettes à La Chaux-de-Fonds pour me rendre sur l'un de mes sites de production. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que des déprédations sur des balisages de chantiers avaient été faits pendant la nuit. Des lampes de chantiers et des barrières jonchaient la route.

Ni une ni deux, je m'arrête pour signaler ce fait à la gendarmerie. Il m'a fallu exactement 15 minutes pour obtenir la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, en composant le numéro. Je suis arrivé à Neuchâtel puis j'ai été dévié chez un agent qui dormait. J'ai recommencé et cette fois, c'est chez la gendarmerie vaudoise que j'ai été envoyé.

La troisième fois fut la bonne, merci!

Peut-on me dire pourquoi il faut autant de temps pour appeler la gendarmerie un dimanche matin? Cosignataire: K.-F. Marti.